

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'adduction d'eau potable
FRETEVAL - SAINT HILAIRE LA GRAVELLE

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC**

Service de l'eau potable



EXERCICE 2018

SIAEP FRETEVAL SAINT HILAIRE LA GRAVELLE

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2018.

Le SIAEP Fréteval – Saint Hilaire la Gravelle regroupe les communes de FRETEVAL et de SAINT HILAIRE LA GRAVELLE. L'eau subit un traitement de déferrisation et de désinfection avant distribution.

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie.

Le syndicat prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

La gestion est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Fréteval – Saint Hilaire La Gravelle.

Siège Social : Mairie de Fréteval 02.54.82.63.52.

Président : Martial MOYER

Vice-président : Jean-Pierre BARANTON

Membres : Éric EXPERTON, Christian FICHEPAIN, Rémi PENAIS,

Monique TOUZE

Secrétaire : Nathalie SAILLARD

Agent technique responsable du réseau : Ghislain BERTIN

Agent technique remplaçant (mise à disposition) : Jean-Claude JOURNET



II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Population du service

Population légale au 1^{er} janvier 2018

Le total des résidents pour les communes de Fréteval et de Saint-Hilaire-la-Gravelle est de 1868

- Fréteval 1145 habitants,
- Saint-Hilaire-La-Gravelle 723 habitants.

II.2 Abonnés

Abonnés	2017	2018	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	1053	1062	0,85%
Nombre d'abonnés non domestiques	0	0	0,00%
Nombre total d'abonnés	1053	1062	0,85%

II.3 Ressources

Nature	Localisation	Désignation	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement 2018 (m ³) Sectorisation en place (2 compteurs)	Prélèvement 2018 (m ³)
Forage en nappe souterraine	FRETEVAL Les Fosserettes	Forage	60	Total volume pompé dans l'année	201 544
				Total volume distribué aux abonnés	81 238

Plusieurs fuites d'eau en 2018, certaines sur des canalisations de diamètre important.

II.4 Volumes

Volumes mis en distribution et consommés

Volumes (m ³)	2017	2018	Variation
Volume produit	201 249	201 544	0,15%
Volume importé	0	0	0,00%
Volume exporté	0	0	0,00%
Volume mis en distribution	201 249	201 544	0,15%
Volume consommé par les abonnés domestiques	79 900	81 238	1,67%
Volume consommé par les abonnés non domestiques	0	0	0,00%
Volume total Consommé	79 900	81 238	1,67%

II.5 Qualité de l'eau = Contrôle sanitaire réglementaire

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par le décret n°97.841 du 26 septembre 1994 sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de Santé (ARS du centre). En 2018, au titre du contrôle sanitaire, 10 prélèvements ont été réalisés donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 150 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la Santé Publique

CONCLUSION SANITAIRE GLOBALE

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres analysés.

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'eau potable s'élève à :

	2017	2018	Variation
Pour la collectivité	105 358,42 €	112 829,88 €	7,09%
Pour l'Agence de l'Eau	23 335,51 €	24 399,60 €	4,56%

La collectivité a en outre perçu les sommes suivantes :

Autres recettes :

- produits exceptionnels sur opérations de gestion	175,00 €
- autres prestations de services	495,35 €
- autres produits exceptionnels	42,08 €
- quote-part des subventions d'investissement	1 122,00 €

Travaux

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et les montants financiers des travaux réalisés pendant l'exercice 2018 :

ANNEE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC
2018	Logiciels	633,60 €
	Matériels spécifiques d'exploitation :	
	- Pompe de forage	7 800,00 €
	- Panneaux de signalisation de chantier	211,20 €
	- DéTECTEUR de métaux	288,00 €
	Gestion Patrimoniale	47 806,92 €
	Mission de Maîtrise d'œuvre Travaux « Rue du Pont à Fréteval »	4 200,00 €
	Travaux canalisation « Rue du Pont » à Fréteval	50 149,86 €
	Prestations de service	4 398,24 €
	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	115 487,82 €

III.2 Prix du service de l'eau potable

Le prix du service, fixé par délibération du comité syndical, comprend :

- une partie fixe ou abonnement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement. Les abonnements sont payables semestriellement ainsi que les consommations au vu du relevé.

Chaque année, le comité syndical vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

III.3 Le prix de l'eau

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire 15	13,00	13,00	0,00%
	Abonnement Diam. 30 mm	13,90	13,90	0,00%
	Abonnement Diam. 60 mm	14,90	14,90	0,00%
Redevance au m ³		1,00	1,05	5,00%
TIERS (€/m ³)	Redevance pollution et réseaux de collecte Agence de l'eau Loire Bretagne	0,3	0,300	0,00%

NB : Les tarifs dégressifs pour les tranches de consommation d'eau sont interdits depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le SIAEP a décidé d'instaurer un tarif unique.

Composantes de la facture d'un usager de 120m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	146,00	152,00	4,11%
Agence de L'eau Loire Bretagne	36,00	36,00	0,00%
Total facture	182,00 €	188,00 €	3,30%

Variation COLLECTIVITE (HT)
4,11%

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2017 : 1,52 €

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2018 : 1,57 €

III.4 Les autres services

Délibération en date du 27 novembre 2017 avec effet au 1^{er} janvier 2018

- Redevance pour remplacement compteur à eau et déplacement pour réouverture : 55 €
- Changement de compteur 15 m³ : 53,22 €
30 m³ : 95,68 €